

29.10.2004 - 12:39 Uhr

## Le prix du raccordement de base de cablecom reste inchangé en 2005

Zurich (ots) -

Après d'intensives négociations, la Surveillance des prix contraint cablecom à maintenir le prix du raccordement de base à CHF 19.50, soit au niveau déjà imposé. Elle autorise une augmentation de seulement CHF 1.50 pour 2006. Pourtant, au cours des dernières années, cablecom a investi comme aucune autre société pour offrir des innovations permettant une concurrence efficace sur le marché suisse des télécommunications, au bénéfice de toutes les consommatrices et de tous les consommateurs. Malgré cela, la réglementation des prix dans le domaine de la télévision lui interdit d'adapter le prix de son raccordement de base en fonction des besoins d'investissements suscités par la concurrence accrue.

Au cours des dernières années, cablecom a investi de manière ciblée dans sa propre infrastructure réseau et proposé des prestations novatrices pour assurer, plus qu'aucune autre entreprise du marché suisse des télécommunications, une concurrence accrue dans les domaines de l'Internet haut débit, de la téléphonie fixe et de la télévision numérique. C'est grâce aux investissements qui se chiffrent en milliards, que les consommatrices et consommateurs ont aujourd'hui la possibilité de bénéficier, via le câble TV, de services appelés "Triple Play" parce qu'ils réunissent la radio et la télévision analogiques et numériques, l'Internet haut débit et la téléphonie. Ces investissements représentaient la seule possibilité de lancer une offre concurrentielle indépendante de Swisscom au bénéfice de tous, car elle a globalement amélioré les offres de tous les fournisseurs, tout en réduisant les prix. Aujourd'hui, l'ensemble des consommatrices et consommateurs profitent en effet de cette concurrence sous forme de nouvelles offres assurant un rapport qualité-prix nettement plus avantageux.

La concurrence à armes égales

Au cours des cinq dernières années, cablecom a investi plus de CHF 1.5 milliard (entre 20 et 25% du chiffre d'affaires annuel) dans son infrastructure. Durant cette période, cablecom n'a pas pu adapter le prix du raccordement de base - à cause de la réglementation des prix dans le secteur de la télévision - pour faire face aux besoins d'investissements suscités par une concurrence accrue. Aujourd'hui, la télévision par câble subit en effet la concurrence du satellite (auquel 28% des consommatrices et consommateurs accèdent), de la télévision numérique terrestre (TNT) et, depuis l'entrée de Swisscom sur le marché, celle de la télévision via Internet (IP-TV). Autrement dit, les concurrents au niveau de l'infrastructure que sont Swisscom et cablecom ne se battent pas à armes égales sur le terrain de la télévision à cause de la réglementation des prix qui joue un rôle négatif sur la concurrence. Cette situation présente le risque d'effrayer les investisseurs existants et potentiels à s'impliquer sur la place financière qu'est la Suisse pour contribuer à son développement.

Actuellement, le prix du raccordement de base de cablecom par chaîne transmise est l'un des plus bas d'Europe. En Suisse, près de la moitié des opérateurs réseau facturent un prix supérieur. Face à la concurrence accrue et à l'évolution claire du marché qui offre un véritable choix aux clients, cablecom est d'avis que le prix du raccordement de base doit être fixé en fonction du marché.

La concurrence est le meilleur régulateur

"La libre concurrence est le meilleur régulateur des prix", déclare Rudolf Fischer, Chief Operating Officer de cablecom. En sa qualité d'acteur du marché, cablecom doit pouvoir fixer le prix de ses prestations de sorte que l'entreprise puisse survivre à long terme dans l'environnement de concurrence et continuer à investir dans son infrastructure. Pourtant, après d'intensives négociations, la Surveillance des prix a contraint cablecom à maintenir en 2005 le prix déjà imposé en 2002. Elle ne l'autorise à augmenter ses prix que de CHF 1.50 pour 2006.

La façon de la Surveillance des prix d'évaluer cette situation est en contradiction avec l'avis largement partagé des responsables européens qui préconisent une déréglementation des entreprises de réseau câblé, leur donnant du même coup une plus grande flexibilité pour fixer leurs prix. C'est en effet la seule possibilité pour leur permettre d'amortir leurs investissements et de stimuler la concurrence entre les opérateurs de réseaux câblés et l'ancienne détentrice du monopole, au bénéfice de l'économie, donc aussi des consommatrices et consommateurs.

Investir pour la Suisse numérique de demain

L'Europe travaille actuellement à la migration de la diffusion analogique vers la diffusion numérique des signaux de radio et de télévision. La Suisse reste en retrait de cette évolution, mais ne pourra pas y échapper, faute de quoi les consommatrices et consommateurs helvétiques ne pourront bientôt plus profiter pleinement des contenus de programmes étrangers. Le passage au numérique implique toutefois de nouveaux investissements lourds dans les réseaux câblés.

cablecom a la ferme intention de réaliser ses projets concernant l'extension et l'équipement de son infrastructure réseau. Elle est prête à investir pour cela encore près d'un milliard de francs dans les années à venir, pour autant que les conditions cadres légales le permettent et que la libre concurrence soit stimulée. Ces investissements sont nécessaires pour pouvoir offrir des produits de qualité, novateurs et concurrentiels à une clientèle exigeante et pour faire avancer la numérisation dans le domaine de la télévision. cablecom assure ainsi à la Suisse une place de choix dans le paysage européen des télécommunications.

Alimentant quelque 1.5 million de ménages et comptant un effectif de près de 1'500 collaborateurs, cablecom est le plus grand câblo-opérateur de Suisse. En qualité de fournisseur multiservices, cablecom offre des solutions dans les domaines de la diffusion analogique et numérique de programmes de télévision et de radio par câble, de l'Internet haut débit, de la téléphonie et des applications pour entreprises.

Contact:

cablecom media relations  
Stephan Howeg, Head Corporate Communication  
Tél. +41/1/277'99'99  
Fax +41/1/277'95'88  
E-mail: [media.relations@cablecom.ch](mailto:media.relations@cablecom.ch)